

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CALOMNIEZ! CALOMNIEZ!...

Il se poursuit, en ce moment, contre le ministre des affaires étrangères, l'honorable M. Delcassé, une campagne dont il faut signaler l'indignité comme l'une des choses à la fois les plus tristes et les plus révoltantes de notre temps, si fécond cependant en spectacles honteux.

Si nous nous exprimons ainsi, ce n'est pas que rien ne puisse nous surprendre en une telle matière. Lorsqu'on a vécu un certain temps dans la politique, — surtout dans la politique contemporaine, — on sait qu'il n'est guère d'odieuses mensonges, d'abominables calomnies dont on ne fasse usage dans un certain monde et dans une certaine presse, pour traîner aux gémonies un adversaire que l'on juge dangereux.

Avec sa longue et personnelle expérience, le président du Conseil, M. Waldeck-Rousseau, ne rappelait-il pas, ces jours derniers encore, combien des mains habiles excellent à transformer en une charge écrasante le fait le plus insignifiant, en donnant à ces bruits légers que dès le temps de Beaumarchais on enflait à volonté, une consistance qu'ils tiennent tout entière de cet art consommé du mensonge et de la diffamation.

Bien que ce soit là, cependant, monnaie courante, il est des tentatives qui, un peu plus que les autres encore, sont de nature à soulever la conscience publique lorsqu'elle en découvre les véritables motifs, après en avoir saisi la gravité.

Entre toutes, il en est ainsi pour les questions qui ont trait à la politique étrangère de la France.

Quelle que fût naguère la violence des luttes politiques, il semblait qu'il y eût là une sorte de domaine réservé où les divers gouvernements qui se succédaient aux affaires se faisaient un patriotique devoir de ne pas chercher des armes, en quelque sorte prohibées par le patriotisme, contre leurs successeurs ou leurs prédécesseurs.

C'est ainsi que l'on vit le gouvernement du 24 mai déclarer qu'il ne saurait mieux faire que de suivre, au point de vue extérieur, la politique du Libérateur du Territoire et, le cas échéant, avoir recours à l'influence et aux lumières de M. Thiers qui, quels que pussent être ses légitimes ressentiments contre MM. de Broglie et Decazes, leur apporta, dans des circonstances mémorables, le plus dévoué et le plus patriotique concours, ne voyant plus en eux que les représentants de la France vis-à-vis de l'étranger.

C'était là une belle et noble tradition, longtemps suivie. Nous en sommes loin aujourd'hui.

Pour s'en convaincre il suffirait de lire, après d'inqualifiables articles de MM. Drumont et consorts précédemment parus, le réquisitoire intéressé que vient de publier dans l'organe du parti monarchiste, le *Gaulois*, un ancien ministre qui a éprouvé le besoin de nous rappeler qu'il est un républicain de vieille date.

Singulier républicain, en tous cas, dont le nom ne serait peut-être pas difficile à ci-

ter, mais qui a certes le droit d'être félicité de la besogne « républicaine et française » qu'il accomplit !

Prendre le ministre des affaires étrangères, qui est chargé de débattre les intérêts de la France avec les ambassadeurs et les hommes d'Etat de l'Europe et du monde comme le dernier des pleutres et des lâches, voilà, paraît-il, la fin du patriotisme — pardon, du nationalisme !

Tout dernièrement, on nous montrait le ministre de la guerre faisant amende honorable à la Russie ; aujourd'hui on nous dénonce le ministre des affaires étrangères, tremblant et humilié, lors de l'affaire de Fachoda, devant l'ambassadeur d'Angleterre et comme ayant commis envers la France un véritable acte de trahison.

Cela fût-il vrai, la plus élémentaire pudeur patriotique eût prescrit de couvrir d'un voile un tel crime ou de réclamer la mise en accusation du ministre qui l'eût commis.

Mais, comme il n'y a là qu'une invention machinée de toutes pièces, dans un but exclusivement politique, et à l'appui de laquelle on n'apporte ni un document, ni une preuve, on a attendu, pour commencer cette odieuse campagne, le lendemain de la séparation des Chambres.

N'était ce point mettre M. Delcassé dans l'impossibilité d'opposer à toutes ces calomnies, le plus catégorique et le plus dédaigneux des démentis ?

Il ne pouvait plus monter à la tribune où, toujours, en défendant avec autant de tact que de dignité et d'éloquence, la politique extérieure à laquelle il a, depuis plusieurs années imprimé une direction si sage et si ferme.

Attaquer le ministre des affaires étrangères dans de telles conditions était donc bien facile. Est-ce à dire, encore une fois, bien patriotique et bien glorieux ? L'opinion publique s'est déjà prononcée.

Ceux qui jouent ainsi, dans une pensée tout égoïste et malsaine, avec les plus chers intérêts de la patrie, peuvent être des « nationalistes. » Sont-ils des Français ?

A. B.

## Au Transvaal

Inquiétantes perspectives

M. Brodrick a prononcé un discours à une réunion de l'Union nationale des associations conservatrices et constitutionnelles de Londres, il a exprimé la certitude qu'il existe dans le pays un esprit qui permettra au gouvernement de venir à bout de toutes les difficultés.

Parlant de lord Kitchener, M. Brodrick a dit que le War-Office a grande confiance en lui, car il n'a jamais faibli malgré l'immense effort qu'on lui a demandé ; le gouvernement n'a pas poursuivi cette guerre pendant plus de deux ans pour abandonner le général au dernier moment. A tout hasard, à tout risque, la campagne sera menée jusqu'au bout, il n'y a pas de sacrifice que le gouvernement craigne de demander au pays ; il n'y a pas de sacrifices que le pays ne soit prêt à s'imposer.

Cela promet, à brève échéance, de nouvelles demandes de fonds et explique qu'on cherche tant, en ce moment, à réchauffer l'enthousiasme jingoïste.

## INFORMATIONS

La Fête Nationale

Sur l'invitation de M. P. Baudin, ministre des travaux publics, et pour suivre l'exemple donné par les services du ministère, les administrations des chemins de fer ont décidé d'accorder aussi largement que possible des congés à leur personnel les 14 et 15 juillet, à l'occasion de la Fête nationale.

M. Doumer à Bordeaux

M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, accompagné de son aide de camp le capitaine Génin et du général Archinard, a assisté jeudi soir au dîner intime que lui offrait la Chambre de commerce de Bordeaux.

Après une journée de réceptions, M. Doumer est parti le soir de Bordeaux pour Paris par le rapide de nuit.

Le Pape et les Congrégations

Divers journaux nationalistes et cléricaux se disent en mesure d'affirmer que le pape aurait écrit une seconde lettre relative aux congrégations et adressée, celle-là, au gouvernement. Un exemplaire de cette lettre aurait été remis à M. Waldeck-Rousseau, un autre à M. Delcassé, par le nonce, M. Lorenzelli.

D'autre part, une dépêche de Rome au *Figaro*, dit que dans le monde religieux des conférences continuent au sujet de la loi sur les associations. Une chose qui semble presque décidée en principe, c'est que la plupart des congrégations, qui se résigneront à demander l'autorisation, attendront pour le faire le dernier délai, c'est-à-dire les trois mois qu'accorde la loi.

Le Recensement

On n'a pas oublié que M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or, avait adressé à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, une lettre relative aux résultats du dernier recensement. M. Waldeck-Rousseau répond aujourd'hui :

« Mon département ne possède actuellement que les résultats provisoires de cette opération. Ils font ressortir en cinq ans une augmentation constatée par la première période quinquennale qui n'avait été que de 175,027 habitants. Il y a donc eu pendant les cinq dernières années un progrès sensible, quoique encore trop faible. Mais, je le répète, ces résultats ne sont que provisoires. On ne pourra les considérer comme définitivement acquis qu'à la fin de l'année lorsqu'ils auront été vérifiés en détail et déclarés authentiques par le décret qui est rendu d'ordinaire le 31 décembre de l'année du dénombrement. Il y a lieu de penser cependant que les résultats définitifs seront supérieurs aux résultats provisoires ainsi qu'il arrive à chaque recensement. En 1896, les résultats provisoires ne portaient l'augmentation qu'à 133,819 ; les résultats définitifs ont accusé un accroissement réel de 175,027 habitants. Cela provient de ce qu'on a compté ultérieurement les résidents absents au jour du recensement qui n'avaient pas rempli le bulletin individuel. Dans la période décennale 1886-1896, l'augmentation totale n'avait été que de 299,072 habitants ; l'augmentation de la seule période quinquennale 1896-1900 est supérieure de plus d'un tiers et le mouvement de la population française semble prendre ainsi une marche ascensionnelle qu'on ne peut voir qu'avec une réelle satisfaction. »

Les Paiements à la Caisse d'Épargne postale

L'Association générale des postes et télégraphes vient de proposer à l'administration une réforme qui serait très favorablement accueillie par le public.

Il s'agirait d'autoriser le remboursement à vue, dans n'importe quel bureau de poste de France, sur les livrets de la Caisse nationale d'épargne.

L'économie qui en résulterait pour l'administration permettrait d'améliorer la situation du personnel.

Les incidents de Marguerite

Les interrogatoires définitifs des inculpés de Marguerite seront terminés vraisemblablement samedi.

Trois nouvelles arrestations ont été opérées mardi aux environs de Marguerite ; par contre, quinze inculpés détenus à Montpensier ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, pour insuffisance de preuves.

Il reste en détention cent quarante-deux prisonniers.

Mme Goublet, institutrice à Marguerite, qui eut une attitude si courageuse le jour de l'insurrection, a reçu en moins d'un mois plus de cinq cents cadeaux ou lettres de félicitations.

Des albums richement reliés, contenant des Adresses de félicitations de Sociétés américaines et anglaises lui ont été également envoyés.

La Statue de Chevreul

Jeudi matin, à dix heures, sous la présidence de M. Edmond Perrier, directeur du Muséum, en présence des délégués de l'Académie des sciences, du représentant du ministre de l'Instruction publique, du directeur de l'École polytechnique, des représentants du Conseil général et du Conseil municipal, a été inaugurée, au Jardin des Plantes, une statue à Chevreul.

La cérémonie proprement dite a eu lieu, non pas au pied du monument, mais dans le grand amphithéâtre voisin, décoré pour la circonstance de fleurs et de feuillage. Les petits-enfants de Chevreul, invités par le Muséum, ont pris place à la table présidentielle où se sont assis, aux côtés de M. Ed. Perrier, MM. Gautier et Fouquet, de l'Académie des sciences ; Liard, directeur de l'enseignement supérieur ; Pagliesi-Conti, conseiller municipal ; le général Debatisse, directeur de l'École polytechnique ; les professeurs et assistants du Muséum, etc.

M. Ed. Perrier a retracé la vie de Chevreul et fait l'éloge de la méthode expérimentale, dont il ne se départit jamais. M. Arnaud, professeur de chimie, a pris la parole ; puis M. Fouquet, au nom de l'Académie des sciences, et M. David, directeur de la teinture aux Gobelins. Enfin, groupés en cortège, les assistants sont allés déposer au pied du monument une gerbe de fleurs.

Un éléphant inattendu

Les journaux de Rome publient une bien singulière nouvelle.

D'après eux, une dame de Vigevano a, le 25 juin, mis au monde un véritable monstre, dont le corps est celui d'un garçon, mais dont la tête est absolument celle d'un éléphant : oreilles pendantes et en forme d'éventail ; en guise de nez, une trompe mobile et se contractant avec facilité ; enfin deux défenses sortent de la bouche. Des sons indéfinissables remplacent les vagissements chez ce nouveau-né, qui paraît s'entêter à vivre. Il a fallu lui fabriquer un biberon spécial pour absorber du lait de vache,

On juge de la douleur de la mère, qui s'attendait à avoir un enfant comme les autres et qui, naturellement, a été fort déçue. Il y a de quoi !

CHRONIQUE LOCALE

Les Elections cantonales

On a dit que les élections cantonales des 21 et 28 juillet prochain seraient une préparation aux élections législatives générales qui doivent avoir lieu en mai 1902, et où se trouveront en jeu le sort de la République, l'avenir même de notre pays.

Et c'est vrai. Et c'est ce qui explique l'animation inaccoutumée de la lutte engagée aujourd'hui. Dans toute la France, les partis sont déjà aux prises, et la bataille va se poursuivre passionnément, pendant les huit jours qui nous séparent encore de la date du scrutin.

L'union dans le camp de droite s'est faite plus complète qu'on n'aurait pu le prévoir. Monarchistes, bonapartistes, cléricaux, ralliés, nationalistes, antisémites, mélinistes, marchent au combat avec une discipline absolue. Pas de ces tiraillements qu'on avait annoncés; pas de querelles personnelles; pas de compétitions.

Un seul candidat réactionnaire partout en face des candidats républicains.

La tactique employée pour surprendre le suffrage universel est, d'ailleurs, très habile: à part quelques candidats sacrifiés d'avance, point de ces noms de cléricaux connus, qui ne peuvent dissimuler leurs véritables opinions.

La coalition cléricale nationaliste se cache prudemment derrière des républicains conservateurs ou des transfuges du radicalisme.

La lutte sera donc difficile. Les républicains démocrates et radicaux l'affrontent néanmoins avec énergie, avec vaillance; ils arborent hautement leur programme et leur drapeau.

Les attaques ne peuvent qu'augmenter leur résolution et leur courage.

Nous avons tenu à bien préciser la situation respective des partis, et les responsabilités.

Maintenant, au combat !

CAHORS

ELECTIONS CANTONALES

CAHORS SUD

M. Mazières adresse aux électeurs du canton de Cahors (Sud), l'appel suivant :

Mes chers Concitoyens,

Cédant aux sollicitations de nombreux amis politiques, désigné par le comité républicain cantonal, j'accepte la candidature au siège laissé vacant par mon excellent ami, M. Costes, et je viens demander vos suffrages.

Né à Cahors, j'ai toujours vécu à vos côtés.

Les affaires m'ont mis en relation avec la plupart d'entre vous.

Depuis 20 ans, grâce à la confiance réitérée des électeurs, je fais partie du Conseil municipal de Cahors et mes collègues m'ont fait le très grand honneur de me désigner comme adjoint depuis bientôt 19 ans.

Vous devez donc me connaître et vous savez certainement quels sont les services que je puis rendre, quelle est la fermeté de mes opinions républicaines et combien est grand mon dévouement à la cause de la Démocratie.

Vous pouvez ainsi être assurés que je travaillerai de toutes mes forces à soutenir en toutes circonstances les intérêts du canton.

Mon programme politique n'a pas changé.

Je ne suis ni communiste ni collectiviste. Je suis républicain radical.

Je combattrai énergiquement toute coalition, sous quelque forme qu'elle se produise, pouvant entraver le progrès et les réformes utiles au Pays et menacer l'existence de notre chère République.

Je suis pour la liberté de conscience. Respectueux des croyances sincères, je veux, avant tout, qu'on se soumette aux lois, et que la suprématie reste au pouvoir civil.

J'approuve la loi sur les associations.

L'enseignement doit être exclusivement laïque quand il est donné hors de la famille.

Je suis partisan de l'impôt progressif sur le revenu, qui permettra de répartir plus équitablement les charges publiques, de dégrever un grand nombre de contribuables et d'améliorer, dans une large mesure, le bien-être général.

Je voudrais la suppression de toutes les fonctions inutiles et la diminution des gros traitements.

Les lois de solidarité, de mutualité, d'assistance; les retraites pour les travailleurs de la ville et des champs s'imposent de plus en plus. — Il est aussi nécessaire de créer des syndicats de cultivateurs et des banques agricoles.

L'agriculture souffre, il faut à tous prix la secourir et la relever.

Je suis partisan de la réduction à 2 ans du service militaire, obligatoire pour tous; et, si la défense Nationale ne devait être compromise, je serais heureux de voir la suppression des 13 et 28 jours. Tout en réalisant une grande économie budgétaire, on laisserait ainsi un grand nombre de bras à l'industrie, au commerce et à l'agriculture.

Voilà ma pensée; voilà mes désirs.

Electeurs du Canton Sud,

Si vous m'honorez de vos suffrages, vous pourrez compter, comme par le passé, sur mon dévouement le plus absolu.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

A. MAZIÈRES,

ANCIEN AVOUÉ, 1<sup>er</sup> ADJOINT AU MAIRE.

CAHORS NORD

M. le D<sup>r</sup> Gélis candidat du Comité Républicain, adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

Mes chers concitoyens,

Si je n'avais écouté que mes goûts personnels, j'aurais évité des luttes où la bienveillance de nombreuses sollicitations amies me décide à entrer.

J'accepte donc la candidature qui m'est offerte et que je place tout de suite sous la sympathie dont j'ai reçu, dans une carrière, déjà longue, de bien précieux témoignages.

On a pensé qu'en rapport quotidien avec vous, le médecin, l'ami que vous appelez dans vos foyers pourrait encore vous rendre quelques services dans un autre domaine.

C'est ce sentiment qui a pesé avec le plus de force sur mes résolutions.

Profondément Républicain, c'est à un républicain que vous donnerez votre confiance.

Voici en peu de mots mon programme : J'appelle, pour la ville de Cahors et principalement pour le quartier Nord, la réalisation d'un projet d'avenue de la Gare, mettant celle-ci en rapport plus direct avec la partie Nord de la ville.

Je demanderai également avec la plus grande énergie, la construction du Pont de Cabessut depuis trop longtemps ajournée et dont l'urgence se manifeste de jour en jour de plus en plus impérieuse.

Pour les communes rurales je me ferai auprès des pouvoirs publics, comme auprès de mes collègues, l'écho de toutes leurs demandes relatives aux voies de communication, ainsi qu'aux allocations nécessaires à l'entretien de leurs bâtiments municipaux.

Tout ce qui apparaîtra à vos municipalités comme constituant un besoin ou une amélioration est sûr d'avoir mon dévouement et mon concours le plus absolu.

Sur le terrain économique, j'estime avec vous qu'il est temps de sortir du domaine des théories et des tâtonnements pour réaliser une réforme de l'impôt qui depuis plusieurs années sert de plate-forme électorale et dont nous ne voyons pas encore aboutir les solutions nécessaires.

L'impôt global et progressif sur le revenu sur lequel dans maintes élections vous avez été appelés à vous prononcer, est un impôt de justice sociale; avec vous, je le veux.

Cet impôt dans notre pensée, établi sans vexations ni inquisitions, doit être à la fois un soulagement pour la propriété foncière qu'accablent tant de choses diverses, et pour l'agriculture qui a bien des droits à la vigilante protection des pouvoirs publics.

Je suis partisan de la réduction du service militaire ramené à 2 ans avec suppression des périodes d'instruction des 28 et des 13 jours, sous la réserve cependant que la défense nationale n'aura pas à en souffrir.

Profondément imbu des principes républicains de Justice, de Solidarité sociale et de Progrès, je suis de ceux qui estiment que les droits de l'Etat dont le respect s'impose à tous les bons citoyens n'ont rien à redouter de la Liberté qui ne reconnaît d'autre limite que le respect des droits garantis par la loi à chacun de nous.

Et c'est dans ce sens que je reconnais à l'Etat le droit de défense et que j'approuve la loi sur les Associations.

Je suis également partisan des retraites ouvrières qui mettront l'ouvrier de la ville et des campagnes à l'abri du besoin et de la misère.

J'accepte donc tout programme dont la réalisation amènerait une amélioration sensible du sort des travailleurs et des malheureux.

Mais je combattrai avec la dernière énergie tout programme collectiviste dont la mise en pratique serait la négation de la propriété individuelle, de toute initiative privée, de la ruine de l'Industrie, du Commerce, de l'Agriculture, et nous conduirait aux pires catastrophes.

Telles sont, mes chers concitoyens, les déclarations que je vous devais et qui répondent à ce que j'ai toujours professé, aimé et servi.

A vous de dire si nous sommes d'accord sur ces principes, vos libres suffrages me répondront.

Si je suis votre élu, je mettrai mon honneur à leur rester fidèle, et mon ambition à resserrer encore plus les liens qui nous unissent.

Vive la République !

Docteur MAURICE GÉLIS.

Cahors, le 8 juillet 1901.

Solidarité

Souscription pour la famille Joubert

2 <sup>e</sup> LISTE	
1 <sup>re</sup> liste.....	46 fr.
Un anonyme.....	3 —
Paul Delfau, boucher.....	1 —
Un ami, à Paris.....	5 —
Valet, coiffeur, Bd Gambetta, Cahors.....	2 —
Salomon, limonadier, Cahors.....	5 —
Viviés, fabric. de conserves, Cahors.....	5 —
Georges Brun, Cahors.....	1 —
Total.....	68 fr.

Collège de jeunes filles

La distribution des prix aux élèves du collège de jeunes filles, aura lieu le jeudi 25 juillet courant, sous la présidence de M. Maurellet, inspecteur d'académie de notre département.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de notre compatriote M. Daniel Valette, juge de paix de Mauvezin (Gers). Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui à Cahors.

Nous adressons dans cette pénible circonstance nos sincères condoléances à la famille du défunt.

Au 7<sup>e</sup>

M. Grand d'Esnon, colonel du 7<sup>e</sup>, passe au 129<sup>e</sup> d'infanterie en garnison au Havre; il est remplacé par M. Jacquin, colonel breveté du 54<sup>e</sup>.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 13 juillet 1901

Mariage

Metge Antoine cultivateur et Fourgous Herminie-Ida, sans profession.

Décès

Delcros Jean-Baptiste, peintre décorateur, 78 ans, rue Fénélon, 9.

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU. — C'est décidément M. Depyre, royaliste, qui est le candidat opposé aux républicains. M. Depyre est un adversaire courtois et loyal dont nous respectons les vives convictions, mais qui ne peut se faire la moindre illusion sur le sort qui l'attend.

Le parti républicain remportera le 21 juillet, dans le canton, un éclatant succès. C'est ce qui nous est affirmé de plusieurs communes.

La candidature de M. Lacaze fait de grands progrès et le jeune candidat est accueilli partout avec sympathie. A l'Hospitalet

où il était avant-hier, il aura une forte majorité.

De la candidature de M. Feyt, nous ne connaissons rien. Nous le regrettons; nous aurions inséré sa profession de foi avec plaisir. Nous n'avons nullement l'intention, en effet, de faire triompher un candidat, mais un programme. Nous désirons avant tout arracher le canton de Castelnau à la réaction. C'est la seule chose essentielle.

CABRERETS. — M. Peyrichou, le sym-

pathique conseiller général du canton de Lauzès, adresse aux électeurs la profession de foi suivante que nous approuvons pleinement. Sur un point seulement nous sommes en désaccord avec lui; c'est celui du retour à l'Etat des grandes compagnies, qu'avec la très grande majorité des radicaux, et M. Bourgeois, nous voudrions naturel, car il serait déplacé, dans l'état actuel de nos finances, de dépenser des sommes énormes pour le rachat, alors qu'à la fin des conventions, les réseaux reviendront tout naturellement à l'Etat.

Chers concitoyens,

Par une majorité imposante vous m'avez, le 5 mars 1899, désigné comme votre représentant au Conseil général.

J'ai conscience d'avoir rempli fidèlement le mandat que vous m'avez confié; je viens vous en demander le renouvellement.

Aujourd'hui comme hier, vous pouvez compter sur mon dévouement absolu.

J'ai de tout mon pouvoir défendu les intérêts du canton et appuyé les revendications légitimes des communes; le succès a souvent répondu à mes efforts.

Comme par le passé, je continuerai à porter spécialement mon attention sur les finances du département; j'estime en effet qu'il est temps de réaliser des économies et de mettre un frein à certaines dépenses.

Ai-je besoin de faire un programme politique! Tel j'ai été, tel je reste: Républicain démocrate.

Partisan résolu de la suprématie du pouvoir civil, je veux le prêtre dans son église et l'armée au service de la nation; ils ont l'un et l'autre une haute mission, leur place n'est pas dans la mêlée de nos luttes politiques.

Adversaire des privilèges de toutes castes et de tous ordres. Je veux: Le service militaire égal pour tous et réduit à deux ans.

Le retour à l'Etat des grands services publics tels que la Banque de France et l'exploitation des chemins de fer.

L'impôt global et progressif sur le revenu qui seul permettra d'exonérer les déshérités et de demander aux riches une plus forte et par conséquent plus juste contribution aux charges publiques.

Je désire pour l'agriculture des lois protectrices et bienfaitantes tenant compte au paysan des sacrifices qu'il s'impose et de ses labeurs incessants.

En un mot, je veux une République forte, respectée, généreuse.

Par vos libres suffrages vous direz, citoyens, le 21 juillet si mes idées sont aussi les vôtres.

J'attends votre réponse avec confiance.

Vive la République !

J. PEYRICHOU.

Cabrerets, le 12 juillet 1901.

SAULIAC. — A propos de l'élection sénatoriale.

Lors de la réunion pour élire les députés sénatoriaux, les conseillers municipaux réactionnaires de la commune de Sauliac, dirent à plusieurs conseillers républicains :

« Eh bien, le délégué de votre cœur n'est pas élu ! »

Cette ridicule façon de montrer qu'ils étaient la majorité et qu'ils choisissaient comme il leur plaisait leur délégué, fit sourire les électeurs qui, de pitié, devant tant de forfanterie, soulevèrent les épaules.

Et sans doute, messieurs les réactionnaires de Sauliac, vous avez élu votre délégué sénatorial comme bon il vous a semblé, mais est-ce que le résultat en a été modifié ?

Si le délégué républicain de Sauliac avait été élu, c'était une voix pour Cocula, et Sauliac aurait sa part dans le succès.

Tandis que vous qui luttez contre Cocula, auquel vous préférez un candidat réactionnaire, vous avez été obligés de subir la honte de voir le peu d'importance qu'a eu le vote de votre délégué.

Les républicains n'ont pas besoin de vous ;

ils sont assez forts pour pouvoir se dispenser de votre concours ; ils n'en ont jamais voulu, ils ne vous admettront jamais parmi eux. Et ils auront bien raison.

**FRAYSSINET-LE-GÉLAT. — Courses de bicyclettes du 14 juillet.**

**DISTRIBUTION DES PRIX**

1<sup>re</sup> course, 2,000 mètres, 2 prix, 20 fr.  
2<sup>e</sup> course, 3,000 mètres, 2 prix, 28 fr.  
3<sup>e</sup> course, 5,000 mètres, 2 prix, 40 fr.  
Les gagnants des 3 courses participeront à une course d'honneur.  
Premier départ à 4 heures.  
Piste excellente.

**Arrondissement de Figeac**

**CAJARC. — M. le D<sup>r</sup> Larnaudie** adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Mes Chers Concitoyens,

Vous savez tous dans quelles conditions s'est produite ma candidature. Au moment où allaient avoir lieu les élections pour le renouvellement du Conseil général, les maires et conseillers municipaux radicaux du canton, désireux de faire cesser une **équivoque politique** contraire à nos intérêts et guidés en cela par l'opinion publique, ont cru nécessaire de grouper en un faisceau compact les forces démocratiques de nos communes pour opposer au républicanisme si ondoyant du conseiller sortant, les principes hautement proclamés d'une République qui veut avoir son point d'appui dans les masses populaires. Réunis en Congrès, à Cajarc, le 23 juin, ils constituèrent un comité et par 35 voix contre une me confièrent le mandat de porter, dans le canton de Cajarc, le drapeau du parti démocratique.

En acceptant la candidature, quelles qu'en fussent les conséquences pour ma situation et ma tranquillité personnelles, je ne me suis pas dissimulé la lourdeur de la tâche que j'allais entreprendre. Si cependant, je n'ai pas hésité à répondre à l'appel du Congrès, c'est que j'ai vu dans ce vote, non seulement un honneur et une confiance dont je sens tout le prix, mais avant tout un devoir à remplir envers mes concitoyens et la possibilité de me dévouer encore en faveur de nos populations si honnêtes, si laborieuses, si dignes d'intérêt.

Vivant au milieu de vous comme médecin et propriétaire ; connaissant autant que personne à ce double titre vos besoins et vos légitimes aspirations, je m'efforcerais si vous m'accordiez vos suffrages, de mériter la confiance que vous m'aurez témoignée.

Pour servir également les intérêts de vous tous, mon premier souci sera de favoriser cette fédération des communes qui formera un trait d'union entre l'électeur et l'élu, le soutiendra dans l'accomplissement de sa mission et le blâmera au besoin s'il vient à faillir.

Le mandat du conseiller général m'apparaît en effet non comme une **sinécure** ou un **titre honorifique** mais comme une fonction importante qui fait de l'élu le serviteur dévoué et toujours prêt des intérêts de ses concitoyens, toute satisfaction personnelle devant être tirée du sentiment du devoir accompli.

Quoique nouveau venu en politique, je peux offrir comme garantie de tels sentiments, l'administration de ma commune, autrefois si troublée où grâce à de tels procédés l'apaisement s'est fait très rapidement.

J'estime que la République ne doit pas être une simple étiquette couvrant une marchandise réactionnaire. Il faut qu'elle soit réformatrice et réalise enfin ces réformes toujours promises, mais toujours ajournées. Voilà pourquoi je me réclame du parti radical.

C'est vous dire que je suis tout d'abord partisan de **l'impôt global et progressif sur le revenu** et de la suppression des 4 contributions. Vous savez tous qu'à l'heure actuelle les impôts sont surtout supportés par la terre, payés par les propriétaires cultivateurs et je puis dire ici presque par nous tous. Les riches, les millionnaires sont ceux qui contribuent le moins aux charges publiques. — Au lieu de cette progression à rebours, pourquoi ne grèverait-on pas le superflu du riche, nous laissant un nécessaire ou un indispensable dont le taux diminue chaque jour.

La réforme de l'impôt ne bénéficiant pas encore aux plus malheureux, à ceux qui après une vie de travail acharné n'ont pas toujours du pain pour leurs vieux jours, en raison de malheurs ou de charges de famille, doit être complétée par une loi sur la **retraite des travailleurs**. Un projet dans ce sens est du reste soumis en ce moment aux délibérations du Parlement. L'équilibre budgétaire serait facile à maintenir avec ces réformes en retenant certains monopoles que l'Etat a concédés à de riches compagnies financières.

Avec le parti radical, je réclame encore la **réduction du service militaire à 2 ans**. Les uns parce qu'ils ont pu con-

quérir des diplômes ne font qu'un an de service, les autres dont la présence au foyer familial serait pourtant aussi indispensable restent 3 ans sous les drapeaux. Pourquoi cette inégalité, cette différence au moment où l'agriculture manque de bras.

Je voudrais la **révision de la constitution** laissant le dernier mot au suffrage universel, la **réduction des frais de justice**, l'extension de **compétence des juges de paix**, la **suppression des octrois** et surtout la **diminution des gros traitements**.

Partisan de la **liberté de conscience absolue**, nul à mon avis ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. Il faut que le prêtre soit libre et respecté dans son église, mais il doit à son tour le respect au gouvernement que la France s'est librement donné.

L'instituteur m'apparaît de son côté comme un véritable apôtre laïque, puisqu'il a mission de faire les générations futures grandes et nobles par la science et de préparer la France de demain.

En ce qui concerne les **intérêts du canton**, vous ne savez que trop, mes chers concitoyens, ce qu'il y a de projets de travaux intéressant vos communes qui attendent depuis longtemps une solution.

Fort de votre confiance et de votre appui je m'engage à leur consacrer toute mon activité et voudrais obtenir que nous bénéficions aussi largement que possible de subventions de l'Etat pour ses travaux si urgents.

Tel est, mes chers concitoyens, le programme avec lequel je sollicite vos suffrages. Et maintenant, aux urnes avec confiance et discipline pour la défense de vos intérêts ; ne vous laissez pas détourner de votre devoir par les promesses ou les manœuvres de la dernière heure.

**Vive la République des Réformes.**

**DOCTEUR LARNAUDIE,**  
Lauréat de la Faculté de médecine de Montpellier. Maire de Saint-Pierre Toirac.

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
12 Vend.	+ 28	+ 20	767	Beau-Couvert
13 Sam.	+ 24	+ 18	765	Beau-Couvert

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

**Temps probable : Beau.**

**D<sup>r</sup> HERBEAU.**

**Arrondissement de Gourdon**

**CREYSSE. — Un démenti.** — Nous recevons la lettre suivante :

Creysses, le 10 juillet 1901.

Monsieur le Directeur du *Journal du Lot* :

Dans les tournées électorales que fait en ce moment M. Lachière, afin de réchauffer le zèle de ses anciens électeurs, — zèle qui s'est considérablement refroidi, — il cherche à persuader aux habitants de la vallée de la Dordogne, (notamment à St-Denis, le 30 juin dernier) qu'il ne s'est jamais opposé à l'ouverture de la route à construire du Roc-Delnaud à Gluges, en passant par les falaises de la Dordogne, rive droite. Cette route est d'une si grande utilité aux communes situées dans la vallée (surtout à celle de Creyssel) qu'elles ont exprimé plusieurs fois des vœux pour sa construction. Mais M. Lachière s'est toujours opposé au tracé de cette route. Il faut que la mémoire lui fasse considérablement défaut, pour prétendre le contraire. Ne se rappelle-t-il pas qu'aux dernières élections législatives, il dit, devant plus de quarante électeurs réunis pour l'entendre au Café Delnaud, à Creyssel, « que personnellement il ne s'y opposerait pas, mais qu'il ne pourrait pas la favoriser ; que son conseil ne le suivrait pas, qu'il n'aurait pas la majorité. »

Comme il semble avoir oublié cet incident, nous venons le lui rappeler et nous garantissons l'exactitude de notre dire. M. Lachière est aujourd'hui mal fondé à prétendre le contraire.

Sur ce nous signons :

**J. Chassaing, Pellapat, Jardel, Chassaing, fils, Delnaud, Camtanet, Président du Comité radical.**

**VAYRAC. — M. Granouillac** adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Citoyens,

Invité par tous les maires du canton à poser ma candidature au Conseil d'Arron-

dissement ; désigné par le Congrès radical, réuni à Vayrac le 16 juin dernier, pour porter haut et ferme le drapeau de la démocratie dans le canton, je me présente à vos libres suffrages avec une entière confiance.

Depuis six ans que je suis entré dans la vie politique, vous m'avez vu à l'œuvre, ne marchandant ni mon temps ni ma peine, ne reculant jamais, même devant de très lourds sacrifices pour la défense du drapeau, qui m'a été confié par les démocrates de Vayrac.

Mon passé vous garantit l'avenir.

Républicain radical-socialiste, avec vous je veux une République plus juste, plus généreuse ; en un mot une République de réformes et de progrès démocratiques et sociaux.

Avec tous les hommes de cœur, je veux une meilleure répartition de l'impôt, c'est-à-dire que le nécessaire soit exonéré et que le superflu participe largement aux charges publiques.

Né au milieu de vous, vivant de votre vie, subissant les mêmes injustices, je connais par conséquent vos besoins. Aussi, serai-je, vous pouvez y compter, un ardent défenseur de vos droits et le revendicateur de vos espérances.

Quoique le Conseil d'Arrondissement pèse peu dans notre organisation politique, tous mes efforts tendront à vous être utile en me faisant l'interprète de vos besoins et le trait d'union nécessaire entre la démocratie du canton et cette Assemblée délibérante.

Citoyens,

Depuis plus de trente ans que le canton de Vayrac marche sans la moindre défaillance à la tête du parti républicain du département, aujourd'hui plus que jamais, après la disparition du chef tant aimé et tant regretté, la discipline s'impose. Serrons nos rangs ; groupons-nous autour de ce drapeau qui nous est cher, plus que ne le pensent peut-être nos adversaires et montrons-leur encore une fois que lorsqu'un vaillant démocrate fait appel à nos suffrages ce n'est pas en vain.

**Aux urnes !**

**Vive la République démocratique et sociale.**

A Vayrac, le 12 juillet 1901.

**Léon GRANOULLAC,**  
Maire de Vayrac. — Délégué cantonal.

**SARRAZAC. — Réunions publiques.** — M. Mirret, candidat radical, est venu faire une réunion publique à Sarrazac mardi et une à l'Hôpital-St-Jean mercredi.

Les électeurs, malgré les fatigues de la moisson, se sont rendus en foule à ces deux réunions auxquelles assistaient MM. les membres du conseil municipal, ainsi que M. Colrat.

M. Mirret a développé les grandes lignes de son programme, les applaudissements ne lui ont pas été ménagés, car notre commune votera avec ensemble et discipline pour la République. Un incident provoqué par une phrase contenue dans la profession de foi de M. Colrat, a donné lieu à quelques explications entre les deux candidats ; la courtoisie et la franchise des deux orateurs a dissipé les équivoques, les électeurs ont été très satisfaits des échanges d'observations et sont partis contents.

L'entente entre les deux candidats est formelle ; M. Lachière ne peut donc compter que sur un très petit nombre de voix dans les communes de Sarrazac et de l'Hôpital-St-Jean.

En outre,

Plus nous approchons des élections, mieux on voit que tout le monde a horreur de sa cléricale apathie et de sa volte-face à droite. Aux dernières foires des Quatre-Routes et de Cressensac auxquelles se rendit M. Lachière, tous ses anciens partisans le fuyaient ; quelques réactionnaires de marque seuls, lui ont tendu la main ! Quelle belle veste vous allez revêtir ; pauvre M. Lachière.

**GOURDON. — Fête nationale.** — Le matin, salves d'artillerie. De 9 heures à midi, grand concours de tir sous le préau des écoles.

A 2 h. 1/2, courses vélocipédiques place de la République. — Course départementale : 1<sup>er</sup> prix, 25 fr. ; 2<sup>e</sup> prix 15 fr. ; 3<sup>e</sup> pr. 10 fr. — Course cantonale : 1<sup>er</sup> pr., 15 fr. ; 2<sup>e</sup> pr., 10 fr. ; 3<sup>e</sup> pr., 5 fr. — Course locale : 1<sup>er</sup> pr., 10 fr. ; 2<sup>e</sup> pr., 5 fr. ; 3<sup>e</sup> pr., 5 fr. — Course de Consolation : 1<sup>er</sup> pr., un lot

eau de noix Cabanès ; 2<sup>e</sup> pr., lot de la maison Ticou.

De 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2, concert par la musique Sainte-Cécile sur la place de la République. A 9 h. 1/2, retraite aux flambeaux, bal champêtre.

**BULLETIN FINANCIER**

La bourse étant fermée demain on a procédé aujourd'hui à la réponse des primes sur les valeurs se liquidant au quinze.

Le marché est toujours aussi calme et cet état ne peut que s'accroître vu l'imminence de la période des vacances.

Nos rentes on fléchi : le 3 0/0 à 100,57, le 3 1/2 0/0 à 101,62.

Pas de changement dans la tenue des sociétés de Crédit.

Le Comptoir National d'Escompte est à 576, le Crédit Foncier à 630, le Crédit Lyonnais à 1.004 et la Société Générale à 615.

Parmi nos chemins ; le Nord seul à 2.045 a inscrit un cours à terme.

Le Suez a passé de 3.617 à 3.625.

L'Extérieure clôture à 71,10, l'Italien à 96,50, le Portugais à 26,12, le Russe 3 0/0 1891 à 84,00.

Le Serbe 4 0/0 unifié s'est vivement relevé à 67,25.

Le Turc D s'inscrit à 24,85 et la Banque Ottomane à 524.

En Banque — Les actions Pétroles Moesi-Hir se traitent à 254.

La Pierre de Verre Garchey finit à 114 et 115.

**MARCHÉS**

**La Villette**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX
			EXTRÊMES
Bœufs.	1808	1668	0.52 à 0.92
Vaches.	485	440	0.46 à 0.88
Taureaux.	166	146	0.45 à 0.66
Veaux.	2003	1623	0.76 à 1.20
Moutons.	14143	12000	0.66 à 1.00
Porcs.	4886	4886	0.78 à 0.94

**Bordeaux**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX
			EXTRÊMES
Bœufs.	169	130	65 à 78
Vaches.	30	25	50 à 66
Moutons.	728	413	75 à 87
Porcs.	915	842	80 à 86

**L'Aliment complet de Maxime Groult, fils aîné**

à base de légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, constitutive pour les enfants au moment du sevrage et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., **L'ALIMENT COMPLET IDEAL.** — Exposition de l'enfance, Paris, 1901, Grand Prix. — *Dépôt à Cahors, Maison MICHAUD-LARIVIÈRE, Place du Marché.*

Echantillon gratuit sur demande.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

FACILITÉS DONNÉES AUX VOYAGEURS POUR ALLER EN VACANCES SUR LE RÉSEAU D'ORLÉANS.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, délivre des billets d'aller et retour de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, dans les conditions suivantes :

Ces billets sont délivrés de ou pour Paris pour toute gare du réseau distante de Paris d'au moins 125 kilom. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut en pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité des billets est d'un mois, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1<sup>er</sup> Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1<sup>er</sup> Novembre ou moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXVI

ZARAILA

Il avait eu deux chevaux tués sous lui et il s'était aussitôt jeté sur d'autres coursiers dont les cavaliers étaient tombés dans la mêlée, et qu'il avait saisis par la bride en dégageant ses pieds des étriers des animaux morts.

Il allait tête nue, son uniforme, endossé à la hâte, avait été déchiré de toutes parts, sa poitrine n'était plus entourée que des plis de sa ceinture rouge; il était couvert du sang, non du sien, qui avait jailli sur lui pendant le combat, sa figure et ses mains étaient noires de fumée et de poudre; il ne voyait pas à un mètre devant lui; il n'aurait pas pu dire ce qui se passait ailleurs que dans ce coin où les hommes qu'il avait ralliés étaient acculés.

Avec autant de promptitude que les Chasseurs repoussaient les Arabes et faisaient quelques pas en avant, ceux-ci les entouraient de nouveau.

Aucun ordre ne lui était venu du général de brigade qui commandait l'expédition; sans les cris de guerre bien connus des Zouaves qui

dominaient par instants le vacarme, il n'aurait pu dire si les bataillons français n'avaient pas été taillés en pièces par les ennemis. Il ne se rendait compte que d'une chose: tous les officiers de Chasseurs étaient tombés, et à moins qu'il ne prit leur place vacante et ne les ralliât, les quelques cavaliers qui restaient allaient, confus et démoralisés, prendre la fuite, comme s'enfuyaient dans tous les temps les meilleurs soldats lorsqu'ils ne voient plus de chefs à suivre.

Il éperonna le cheval qu'il venait de monter et le lança contre la foule compacte qui lui faisait face, contre le mur épais et noir de poussière, de fumée, d'acier, de visages sauvages, de bras bruns et décharnés, qui était tout ce que ses yeux pouvaient discerner et qui lui faisait l'effet d'être aussi impénétrable que du granit, quelque mobile et changeant qu'il fût.

Ce fut contre ce rempart qu'il lança son cheval, en agitant son sabre au-dessus de sa tête.

— En avant ! mes enfants ! Vive la France !

Sa voix bien connue vibra dans le cœur de ses camarades et les rassembla comme un appel de clairon.

Ils s'étaient jetés bien des fois avec lui, dans l'ardeur du combat, dans les griffes de la mort. Dispersés, autour de lui alors, frappant, enfonçant, se frayant un passage avec leurs sabres ou à l'aide du poitrail de leurs chevaux, ils parvinrent à se reformer encore une fois en une seule troupe, tandis que leurs cris aigus, semblables à un serment de vengeance,

répondaient à son cri qui avait si souvent mené à la victoire les soldats français. Ils l'aimaient... il les avait appelés ses enfants... ils étaient devenus pour lui des agneaux à conduire et des tigres à exciter.

C'est à peine s'ils pouvaient distinguer son visage au milieu de cette grande brume rougeâtre de la bataille, dans cette horrible et exténuante pression qui les broyait, comme s'ils eussent été dans un étou de fer, et qui ne leur permettait pas de s'arrêter, lorsque les fers de leurs montures enlevaient un reste de vie à quelque camarade à moitié mort, déjà ou piétinaient sur les membres brisés des frères qu'ils aimaient le mieux et le plus tendrement.

Mais sa voix le appelait, claire et sonore dans son appel pour l'amour du pays qu'ils n'oublieraient et ne renieraient jamais, quoiqu'en son nom on les laissât mourir de faim, quoiqu'à cause de lui ils fussent exilés pendant leurs plus belles années dans cette brûlante contrée.

Ils le virent brandir l'aigle qu'il avait enlevée de la dernière main qui le portait et dont les rayons du soleil du matin couvraient comme de flammes les ailes dorées; alors tous d'une voix unanime poussèrent le cri de: Mazagran !... Mazagran !...

De même que le bataillon de Mazagran avait péri en conservant sa position pendant toute la durée de cette fameuse journée, (tandis que de nouvelles hordes se ruèrent sur eux comme des torrents sans cesse alimentés par la fonte de neige inépuisable, eux aussi étaient prêts

à défendre le terrain jusqu'à ce qu'il ne restât plus un seul survivant.

Il se retourna pour jeter un coup d'œil sur ses hommes, tout en abritant sa tête contre les coups de lances qui pleuvaient sur lui; et, levant l'étendard encore plus haut, au-dessus de la mêlée, l'aigle de bronze refléta de nouveau les rayons du soleil levant.

— A moi !... — leur cria-t-il.

Alors, comme des flèches lancées à la fois par cent arcs, ils chargèrent, lui toujours en avant, la bride flottante sur le cou de son cheval, la tête et la poitrine nues; d'une main repoussant avec son sabre les coups qui tombaient sur lui, de l'autre élevant au-dessus de la foule l'aigle des Napoléon.

L'effort fut superbe. D'épaisses masses d'Arabes les séparaient du camp, où la bataille était furieuse, les harcelaient sans cesse en arrière, les pressant de tous côtés.

L'impétuosité de leur mouvement fut au premier moment irrésistible: les chevaux du désert reculèrent et leurs cavaliers eux-mêmes fléchirent, écrasés, ébranlés, refoulés par la violence furieuse avec laquelle les Chasseurs s'étaient jetés sur eux.

Pendant un instant, les Arabes lâchèrent pied, ébranlés et dispersés, lorsqu'à la tête des Français ils aperçurent cet homme dont le soleil éclairait la belle tête, arrivé jusqu'à eux sain et sauf, quoiqu'une douzaine de lances fussent dirigées contre sa poitrine nue, portant autour de lui des coups sûrs et mortels, et tenant à la main l'étendard de la France.

(A suivre.)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

IX

NUIT DE NOEL

Sarah se raidit et, d'un effort qui la fit gémir, parvint à pousser vers son mari une cruche d'eau placée entre eux.

— Tiens, Yacop !

— Je ne peux pas la prendre... plus près, Sarah, pousse-la plus près !

La femme, qui s'était laissée retomber sur sa litière, se déplaça péniblement et poussa la cruche, mais si gauchement qu'elle se renversa.

— Créature stupide, qu'as-tu fait !

La voix du Juif avait repris de la force, et les insultes sortaient de ses lèvres, emportées, grossières.

Le bruit de la trappe, retombant de tout son poids, arrêta ce débordement d'outrages.

Gogos Bakolas arrivait dans la pièce, pâle et défait, s'appuyant aux murs, se soutenant à peine sur ses jambes.

— Quel poison m'avez-vous versé, misérables ! gémit-il.

Il était effrayant de colère et de douleur,

mais sitôt qu'il eut jeté un regard sur Jacob et sa femme, il poussa un cri et se laissant choir :

« La peste », fit-il, « la peste ! »

Il se tordait sur le sol, répétant toujours ces deux mots; et tout son courage l'abandonnait, il pleurait et se plaignait comme un enfant.

Yacopoulo et Sarah, que son arrivée avait d'abord glacés d'une nouvelle terreur, joignaient leurs voix à ses gémissements et à ses imprécations.

— C'est le châtement, Yacop ! Nous sommes bien perdus, cette fois.

— Tais-toi, femme ! On viendra peut-être et nous serons secourus... Oh ! quel humain charitable étanchera ma soif !

— Yacop, si l'on vient, on ne nous soignera pas. On nous tuera plutôt, car il est là, l'homme !

Le Juif, en qui toute pensée avait disparu devant les tortures de la soif, se souleva à demi. Il mesura toute l'imminence du danger et retrouva suffisamment de vigueur pour se mettre sur pied, lui qui, un instant plus tôt, était incapable d'entendre son bras.

Bakolas s'était couché, la face contre la terre.

« La peste ! la peste ! » répétait-il inconscient.

Yacop le regardait et sa face se contractait. Dans un coin, il vit briller quelques-unes de ces armes qu'il n'avait pas vendues. Une lame longue, mince, s'offrait à sa main. Il la saisit et, sur les genoux, s'approcha de l'Albanais.

— Oh ! tu ne me perdras pas, toi ! dit le

Juif.

Il lui poussa la lame dans les reins, mais elle glissa sur une côte.

Bakolas sursauta et se mit hors de portée. Yacopoulo avançait; Gogos, brusquement, s'empara de l'épée et la lui arracha. Transporté de fureur, il allait frapper à son tour, quand la porte s'ouvrit.

— Malheureux ! dit une voix douce et grave. Etes-vous abandonnés de Dieu pour songer à vous entre-détruire, en un pareil moment ?

Une femme, revêtue de l'habit des religieuses catholiques, s'avancait, suivie d'une jeune fille.

— Donnez-moi cette arme ! reprit la religieuse en se plaçant entre Gogos et Yacop.

Doucement, elle avait desserré les doigts de l'Albanais et pris l'épée.

— A boire ! gémit le Juif, qui s'était laissé retomber à terre.

La jeune fille avait cherché, du regard, quelque vase où puiser de l'eau. Elle vit la cruche renversée, la prit et sortit.

La religieuse avait déjà fait le tour de la misérable cahute, choisi dans un amas de hardes, les moins sales. Elle revenait, essuyait, avec des bouts de linge, les visages souillés des malades. La jeune fille apporta de l'eau.

— Donnez, Marie ! dit la religieuse.

— Voici, ma mère !

Dans une terrine ébréchée, la mère Véronique versa de l'eau, y mouilla son linge, humecta les yeux tuméfiés, les lèvres infectées

de sanie, et fit boire Yacop.

— Marie, il faudrait remplacer les litières de ces malheureux. Allez dire qu'on nous apporte de la paille; moi, je vais mettre un peu de propreté ici.

La fille d'Empresterios, qui s'associait à la sainte mission de mère Véronique, s'empressa de lui obéir. Quand elle revint, la pièce était nette, Yacop et sa femme avaient été dévêtus et rhabillés d'effets plus propres.

Les hommes qui avaient apporté la paille, l'avaient déposée au dehors. La religieuse et la jeune fille la transportèrent dans la cabane, l'étalèrent avec soin et y couchèrent, côte à côte, les trois pestiférés.

Leur besogne n'était pas achevée. Elles avaient encore la corvée rebutante de porter les hardes et la litière souillées à quelque distance, pour y mettre le feu. Elles s'en acquittèrent, refoulant toutes répugnances, et pénétrant d'admiration le cœur endurci de Bakolas.

C'était d'ailleurs, hélas, une tâche qui leur était devenue familière, et elles ne purent s'attarder longtemps chez le Juif, leur admirable dévouement les appelait dans bien d'autres maisons où le fléau s'était propagé.

Pourtant, malgré la peste, malgré la famine qui, de jour en jour, était devenue plus épouvantable, Missolonghi résistait à Omer Vrione. Les dix mille hommes du général Turc n'arrivaient pas à enlever la ville, que trois cents défenseurs, à peine, leur disputaient.

(A suivre.)

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.

A VENDRE

MAISON donnant accès — Place et Rue — 3 étages, cave et magasin. Beau revenu. — S'adresser au Bureau du Journal.

MAISON BONNE OCCASION. — 2 étages, grenier, cave et écurie. S'adresser au Bureau du Journal.

Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT Boulevard Gambetta.

certifié véritable par le gérant soussigné, Cahors, le

Étude de M<sup>e</sup> Louis LACAZE

Licencié en droit, Avoué à Cahors 10, Cours de la Chartreuse

EXTRAIT

D'UN

Jugement prononçant le Divorce

D'un jugement rendu par défaut entre le sieur Joseph LABRO, négociant à Montcuq et la dame Hélène-Antoinette-Ernestine BARON, sans profession, domiciliée de droit avec son mari, mais demeurant à Lauzerte, par le tribunal civil de Cahors. le quatorze août mil neuf cent, enregistré et signifié et confirmé par jugement dudit tribunal en date du deux janvier mil neuf cent un, aussi enregistré et signifié à la dame Baron, suivant exploit de Boudou, huissier à Lauzerte, en date du vingt-trois avril mil neuf cent un.

Il a été extrait ce qui suit :

« Par ces motifs, le Tribunal donne défaut contre Hélène-Antoinette-Ernestine Baron, et prononce le divorce entre lesdits époux au profit du demandeur, condamne la défenderesse aux dépens, »

L'avoué du demandeur :

Louis LACAZE.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patentié en France, Angleterre, Belgique CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'Hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>o</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6°

Sommaire du n° 1468, du 13 juillet 1901. Les associations animales (épizoantes et pagure), par le D<sup>r</sup> Louis Roule. — Les volcans géologiques, par A. de Lapparent. — Nouveautés photographiques, par G. Mareschal. — La flore microbienne du corps humain, par G. G. — Les asphaltes de Pont-du-Château, par L. de Launay. — La télégraphie sans fil par le sol, par T. Obalski. — Le Switchback railway. — La lique électrique des Invalides à Versailles, par J. de Traz. — Chronique. — Académie des

sciences; séance du 8 juillet 1901, par Ch. de Villedeuil. — L'appareil d'irrigation indien, par le D<sup>r</sup> A. Sicard.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le transport des tomates sur le réseau des chemins de fer d'Orléans

Les Compagnies des chemins de fer d'Orléans et du Nord mettent en vigueur à partir du 7 Juillet, un tarif d'exportation nouveau pour les transports de tomates expédiées de la Vallée de la Garonne sur les marchés Anglais.

Ce nouveau tarif est ainsi conçu : Tomates emballées par wagon chargé d'au moins 4.000 kil. ou payant pour ce poids. De Marmande-Tonneins Agen et Montauban à Boulogne, Calais, Dunkerque : par 1,000 kilog. 40 fr.

Ce prix de 40 fr. comprend les frais de chargement, de déchargement, de gare et de transmission. Il est réduit à 38 fr. pour les envois faits à destination du Tréport-Mers.

Ce prix est inférieur à la moitié du tarif ancien et les compagnies prennent d'ailleurs les mesures nécessaires pour accélérer les transports dans la mesure utile.

Il ne paraît pas douteux que ces dispositions nouvelles et avantageuses ne favorisent le développement de cette importante culture dans tout le bassin de la Garonne.